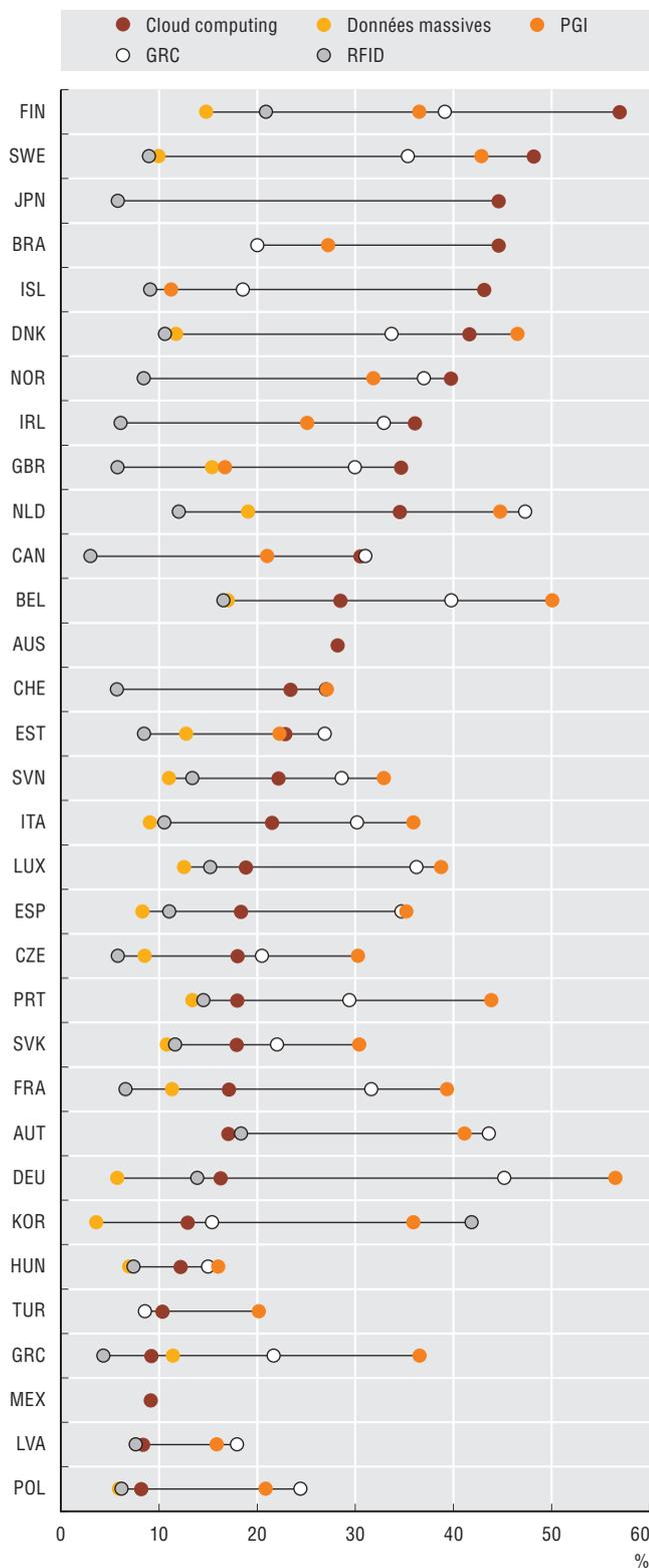


2. Adoption du commerce électronique

Diffusion dans les entreprises d'une sélection d'outils et d'activités s'appuyant sur les TIC, par technologie, 2016

En pourcentage des entreprises de 10 salariés ou plus



Source : OCDE, Base de données sur l'accès et utilisation des TIC par les entreprises, <http://oe.cd/bus>, juillet 2017. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933722162>

Le saviez-vous ?

En 2015-16, 95 % des entreprises des pays déclarants de l'OCDE disposaient d'une connexion haut débit, mais seulement 22 % pratiquaient la vente en ligne.

Les entreprises ne peuvent plus aujourd'hui exercer leur activité sans les TIC, mais la mesure dans laquelle leurs processus opérationnels intègrent les outils des TIC tend à varier d'un pays à l'autre, en fonction de la composition des entreprises et des secteurs d'activités. En 2016, c'était en Finlande que le pourcentage d'entreprises ayant recours au *cloud computing* était le plus élevé (57 %), mais l'analyse des données massives y était moins répandue qu'aux Pays-Bas (19 %) et en Belgique (17 %). Inversement, les services de *cloud computing* sont moins répandus en Allemagne (16 %) que dans la moyenne des pays de l'OCDE (25 %), mais les entreprises allemandes arrivent en tête de classement pour ce qui est des progiciels de gestion intégrés (57 %) et en deuxième position en ce qui concerne les solutions de gestion de la relation client (45 %). La Corée est le pays où les entreprises utilisent le plus (42 %) la radio-identification (RFID) mais le moins (4 %) l'analyse des données massives.

En moyenne, 22 % des entreprises des pays déclarants de l'OCDE ont réalisé des ventes en ligne en 2015, soit seulement 3 points de pourcentage de plus qu'en 2009. Les écarts entre pays sont considérables : plus de la moitié des entreprises en Nouvelle-Zélande sont concernées, mais moins d'une sur dix en Corée et au Mexique.

Si le manque d'harmonisation de la définition des ventes en ligne peut expliquer pour partie ces disparités, la principale cause semble être le poids des entreprises plus petites dans les économies. En moyenne, 40 % des grandes entreprises ont fait du commerce électronique en 2015, contre seulement 20 % des petites entreprises.

Définitions

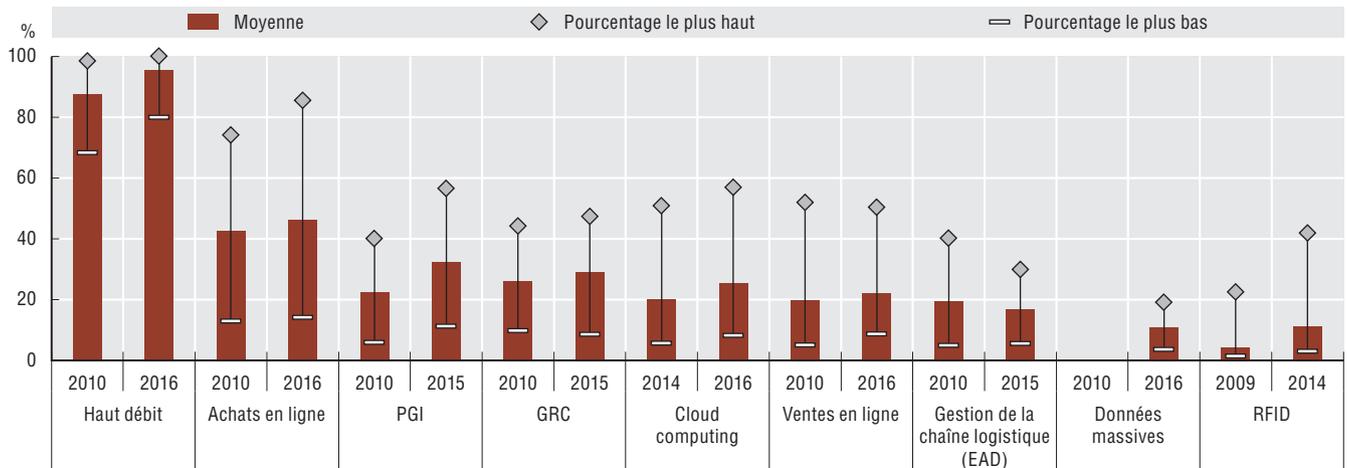
Le *haut débit* renvoie à la fois aux connexions fixes et aux connexions mobiles, avec un débit de téléchargement déclaré d'au moins de 256 kbit/s. La *gestion de la chaîne logistique* désigne l'utilisation d'applications d'échange automatique de données (EAD). Les *progiciels de gestion intégrés* (PGI) sont des logiciels de gestion des flux d'informations internes. Les *solutions de gestion de la relation client* (GRC) sont des logiciels de gestion des interactions d'une entreprise avec ses clients, ses employés et ses fournisseurs. Le *cloud computing* désigne les services de TIC fournis via l'internet, qui permettent d'accéder à un serveur, des capacités de stockage, des composants du réseau et des applications logicielles. Les *données massives* renvoient à l'analyse de grandes quantités de données produites par des activités menées par voie électronique ou au moyen de la communication entre machines (M2M).

Les *catégories de taille* sont les suivantes : petites entreprises (de 10 à 49 salariés), moyennes entreprises (de 50 à 249 salariés), grandes entreprises (250 salariés ou plus).

Le *commerce électronique* renvoie à la vente de biens ou de services effectuée via des réseaux informatiques par des méthodes spécifiquement conçues pour la réception ou la passation de commandes (à savoir pages web, extranet ou échange de données informatisé), à l'exclusion des commandes passées par téléphone, télécopie ou courrier électronique composé manuellement.

Diffusion dans les entreprises d'une sélection d'outils et d'activités s'appuyant sur les TIC, pays de l'OCDE, 2010 et 2016

En pourcentage des entreprises de 10 salariés ou plus

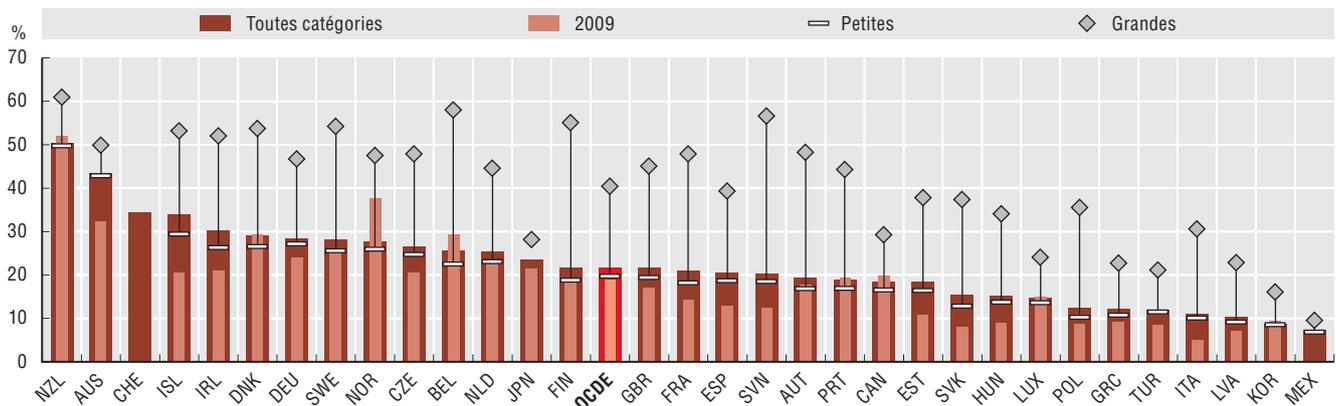


Source : OCDE, Base de données sur l'accès et utilisation des TIC par les entreprises, <http://oe.cd/bus>, juillet 2017. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933722181>

Entreprises recourant aux ventes en ligne, par taille d'entreprise, 2015

En pourcentage du nombre total d'entreprises dans chaque catégorie de taille



Source : OCDE, Base de données sur l'accès et utilisation des TIC par les entreprises, <http://oe.cd/bus>, juillet 2017. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933722200>

Mesurabilité

La mesure du commerce électronique pose plusieurs difficultés méthodologiques pouvant nuire à la comparabilité entre les pays, comme l'adoption de pratiques différentes pour la collecte des données et les estimations, le traitement des valeurs aberrantes, ou encore la mesure dans laquelle les entreprises multinationales ont recours au commerce électronique. D'autres problèmes tiennent aux différences dans la couverture sectorielle des enquêtes, et à l'absence de mesure du type d'acteurs impliqué (entre entreprises – B2B, d'entreprise à consommateur – B2C, etc.). La convergence des technologies pose des difficultés supplémentaires pour le traitement des transactions émergentes, notamment par téléphone mobile, par SMS ou à l'aide d'appareils permettant la communication en champ proche, et pour la collecte de données les concernant. Tous les pays de l'OCDE ne mènent pas d'enquête spécifique sur l'utilisation des TIC par les entreprises. Outre les différences dans les outils d'enquête employés, la majorité des indicateurs correspondent à des définitions génériques, qui ne peuvent que donner une mesure approximative des fonctionnalités et des usages possibles des outils exploitant les TIC. Ainsi, les PGI recouvrent divers outils logiciels n'ayant pas les mêmes fonctionnalités : il peut y avoir des écarts substantiels dans le niveau de sophistication des systèmes de PGI et dans leur degré de mise en œuvre. Les services de *cloud computing* et l'analyse des données massives soulèvent des problèmes analogues.



Extrait de :

OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017

The digital transformation

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264268821-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Adoption du commerce électronique », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017 : The digital transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2017-29-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.